



DANS CE NUMÉRO :

- Etat Civil 2
- Les travaux 3
- Recettes Communales 3
- Le budget 4
- Les taxes 4
- Budget assainissement et Subvention 5
- Les écoles 6
- La SIVOS 7
- Info en bref 8
- Jeux d'été 9
- L'agriculture 10
- C.C.F. 10
- Permis Probatoire 11
- Les Pesticides 12
- Faucot Circulaire 13
- Méthode Herminet 14
- LA Croix d'Or 15
- Football 15
- Association sportive 16 & 17
- Sans soufre 18
- Bon à découper 19
- Libre 20

Le P'tit Saint Su



Bulletin n° 31
Juin 2005

Le mot du Maire



75 % de votants

La participation importante au scrutin du 29 mai redonne confiance et rassure.

Je tiens d'ailleurs à féliciter particulièrement les jeunes de la commune qui ont voté nombreux.

Le manque de motivation, le désintérêt pour les consultations électorales sont toujours inquiétantes et finissent

par faire douter de la légitimité des résultats et rendent la tâche des élus plus difficile.

Tout résultat d'un scrutin, faiblement majoritaire, obtenu avec trop peu de votants conduit à des situations de contestations, voire de crise.

N'oublions pas que la base de toute démocratie reste l'expression des citoyens et le respect de leur avis.

Ne laissons pas passer les occasions et votons chaque fois que l'on nous le propose.

Une autre bonne nouvelle ; depuis des années les associations avec leurs bénévoles se dévouent pour animer notre village.

Ce fut toujours avec réussite mais rarement ils furent récompensés de leurs efforts.

Enfin, cette année, le mérite de l'un d'entre eux a été reconnu.

C'est donc au nom de tous que je lui adresse toutes mes félicitations ***

Le Maire
Marcel Brunel

Heures d'ouverture de la mairie

Lundi	15 h 00 à 18 h 30
Mercredi	14 h 30 à 18 h 00
Vendredi	15 h 00 à 17 h 00
Samedi	08 h 30 à 10 h 00

Téléphone : 03 44 81 11 25 Fax : 03 44 81 18 62



Copie conforme à l'original

En outre, le secrétariat ne sera ouvert que le vendredi de 15 h à 17 h.

...Soixante-sept médailles pour les sportifs oisiens



La traditionnelle remise de médailles de la Jeunesse et des Sport a permis à Alain TOUSSAINT, Président de l'Association Sportive de Saint Sulpice, de recevoir de la main du Préfet de l'Oise, Monsieur Jacques GERAULT, En présence de Marcel BRUNEL Maire de Saint Sulpice, la médaille de bronze en remerciement de son engagement depuis plus de vingt ans auprès des jeunes de Saint Sulpice.

Réunis dans les salons de la Préfecture, soixante sept représentants de différents clubs sportifs Oisiens ont été essentiellement choisis pour leurs actions en direction des jeunes en se servant de l'activité sportive comme facteur d'intégration sociale.

Après la remise des distinctions, tous les récipiendaires ont partagé le verre de l'amitié.



Etat civil

Ils se sont unis

Surgeon Cyril Michel Claude et Brouteland Carole Flavie se sont unis le 9 avril 2005



Gawecki Cédric Guy Ladislas et Melique Aude se sont unis le 4 juin 2005.

Cornu Michael Philippe et Guerlin Alison Monique Annie se sont unis le 25 juin 2005.

Poessel Roger Maurice Jules et Bernier Françoise Maryse Jeannette se sont unis le 25 juin 2005.

Nos vœux de bonheur

Ils sont venus au monde

Keita Quentin Constant René est né le 25 janvier 2005

Boquet Swan Julian est né le 11 février 2005

Pabich Lilou Maria est née le 8 mai 2005

Lerebourg Emeline Katia Stéphanie est née le 20 mai 2005



Nos félicitations

Ils nous ont quittés

Coeurdevache Jean-Louis Alfred est décédé le 12 novembre 2004

Debut De Roseville-Adet Marie Madeleine est décédée le 9 mars 2005



Nos condoléances

Les travaux

Amélioration de l'éclairage public



Les travaux prévus dans les hameaux du Bout de Brie, le Val de l'Eau et de Troussencourt devraient démarrer courant juin.

Parking face à la coopérative

Les travaux, prévus fin 2004, qui ont été retardés pour quelques problèmes administratifs, ont enfin démarré depuis 1 mois.

Ces travaux financés par la Communauté de Communes permettront un désengorgement notable au niveau du stationnement dans les rues près de la gare.



Le nouveau cimetière

Nous avons entre les mains les derniers devis nécessaires à la préparation du terrain sur lequel sera implanté le cimetière.

Le décaissement, le compactage du sol ainsi que la pose de la clôture et la plantation de la haie devraient intervenir à l'automne.

La station d'épuration

Le dossier suit son cours et attend pour l'instant la décision de l'Agence de l'eau et celle du Conseil général qui doivent nous accorder les subventions.



Dernière minute...

La subvention de l'Agence de l'eau vient d'être accordée.

Les recettes communales

Afin de préserver l'équilibre du budget de la commune aujourd'hui et dans l'avenir, le Conseil municipal a décidé de modifier les taux d'imposition.

- Taxe d'habitation 10,73 %
(au lieu de 10,32 %)
- Foncier bâti 23,04 %
(au lieu de 22,15 %)
- Foncier non bâti 44,22 %
(au lieu de 42,52 %)

Nous vous rappelons que ces trois taux communaux restent en dessous de la moyenne départementale.

Les taux votés par le Conseil général et le Conseil régional peuvent eux aussi faire l'objet de variations.

Les valeurs locatives ont été au plan national revalorisées de 1,8 %

Informations importantes

La Commission communale des impôts directs s'est réunie plusieurs fois en 2004.

Elle a permis de vérifier les valeurs locatives cadastrales de la totalité des habitations de la commune.

Certaines valeurs locatives ont été revues à la hausse et d'autres à la baisse.

Ce travail a été effectué dans un but unique d'équité fiscale.

Les avis de taxe foncière et de taxe d'habitation que vous recevrez début septembre et courant octobre 2005 tiendront compte de ces ajustements.

La commission communale reste à votre disposition pour tous renseignements.

Celle-ci est composée de douze membres (conseillers municipaux, habitants de la commune de Saint Sulpice et des communes limitrophes) désignés par le Préfet.

Le budget

Compte administratif 2004

Il fait apparaître un excédent cumulé de fonctionnement de 216 874,57 € et un déficit d'investissement de 43 128,61 €.

Budget Primitif 2005

Fonctionnement

Dépenses		Recettes	
Charges à caractère général	104 852 €	Produit de service	1 290€
Charges de personnel	86 000 €	Impôts et Taxes	190 576€
Autres charges dont SIVOS à 95 000 €	179 600€	Dotations	176 545€
Atténuation de produits	10 000€	Autres produits gestion courante	15 000€
Charges financières	14 000€	Produits financiers	5 000€
Dépenses imprévues	15 000€	Transfert de charges	1 000€
Virement section investissement	70 697€		
	<u>480 149€</u>		<u>480 149€</u>

Investissement

Dépenses		Recettes	
Déficit d'investissement	43 129€	FCTVA	10 358€
Remboursement emprunt (capital)	18 000€	Subventions	65 246€
Révision POS	14 000€	Affectation du résultat	126 136€
Immobilisations corporelles	51 154€	Virement section fonctionnement	70 697€
Travaux divers bâtiments et voirie	145 154€		
	<u>271 437</u>		<u>271 437€</u>

VOTE DES QUATRE TAXES

TAXES	BASES	TAUX	PRODUIT
Taxe d'habitation	676 400 €	10,73 %	72 578 €
Foncier bâti	406 000 E	23,04 %	93 543 €
Foncier non bâti	55 300 €	44,22 %	24 455 e

Budget Assainissement

Exploitation

Dépenses		Recettes	
Charges général	26 865 €	Vente produits fabriqués	30 000 €
Charges financières	10 500 €	Subventions	4 000 €
Dotations amortissements	10 000 €	Autres subventions	400 €
Virement investissements	15 976 €	Excédent reporté	28 941 €
	<u>63 341 €</u>		<u>63 341 €</u>

Investissements

Dépenses		Recettes	
Emprunts (capital)	21 000 €	Excédent fonctionnement	162 993 €
Immobilisations en cours	1 002 680 €	Affectation résultat	21 119 €
Remboursement TVA	166 776 €	Subventions diverses	
Remboursement particuliers	33 620 €	Emprunt	80 000 €
		Désaffectation TVA travaux	199 779 €
		Remboursement TVA	162 258 €
		Amortissement installations	10 000 €
		Solde sub. Agence de l'eau	12 180 €
		Virement section exploitation	15 976 €
	<u>1 224 076 €</u>		<u>1 224 076 €</u>

Répartition des Subventions

Foot-ball club	1 150 €	Association Sportive St Sulpice	1 800 €
Croix rouge	100 €	Aide Parents Enfants Handicapés	160 €
Bleuets de France	40 €	MOAT (Mutuelle agents communaux)	260 €
Ligue contre le cancer	130 €	Centre Social	1 500 €
Société Protectrice des Animaux	70 €	Mission Locale	1 300 €
Associa. aide personnes âgées	160 €	L'herbe sous le Pied	1 240 €
Comité Communal des Fêtes	1 000 €	La Croix d'Or	200 €
Ris Chante et Danse	700 €	CAF Contrat Temps Libre	34 €
Union des Maires de l'Oise	341 €	Subventions diverses	760 €
Club Sans Soucis	535 €		

L'écho des écoles...



L'année scolaire se termine (le 8 juillet) et déjà nous pensons à la rentrée scolaire 2005 / 2006 qui aura lieu le **jeudi 25 août 2005**.

Si vous arrivez à Saint-Sulpice, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès :

- de la mairie au 03.44.81.11.25
- ou de l'école au 03.44.81.16.85

afin que nous inscrivions vos enfants.

Les effectifs seront très chargés en primaire.

Découverte de la classe maternelle des tout-petits et petits de Mme Briot le vendredi 10 juin.

Tout au long de l'année des actions ont été menées.

Mme Petit (CP) a participé à un atelier danse avec Christine Merli, chorégraphe de la Compagnie Camille M, à raison d'une ou deux matinées par mois de novembre 2004 à juin 2005, soit 15 séances. La classe s'est produite au Théâtre du Beauvaisis le mardi 14 juin à 18h.



La classe de maternelle 2 de Mme Mesmacque a conduit un projet Eau avec le Club d'Aquariophilie de Beauvais depuis mai 2005. Une exposition des travaux des élèves est présentée à Beauvais.

La classe de CE1-CE2 de Mme Laurent a aussi monté une classe Eau en collaboration avec l'Agence de l'Eau Seine - Normandie et la Communauté de Communes du Pays de Thelle. Des visites ont eu lieu à St Félix, à la caserne des pompiers de Noailles ainsi que des interventions en classe (construction de maquettes et un travail en arts plastiques).

Les élèves de CE1-CE2 ont également enregistré un CD avec Maxime Piolot et se sont produits à Uilly St Georges le vendredi 17 juin à 19h.



La classe de CM1-CM2 de Mme Mélique ainsi que celle de M. Gognard ont participé à différentes rencontres sportives et notamment à un rallye touristique le 23 mai à Hermes. Les élèves de Hermes viendront découvrir St-Sulpice ou Abbecourt le 28 juin.

Annette Mélique



INFO SIVOSAS

Le centre de loisirs est ouvert du 11 au 29 juillet

Chaque semaine les animatrices proposent un nouveau thème...

Semaine du 11 au 15 juillet
« les Gaulois et les Romains »
Journée du 12 juillet
au parc Astérix



Semaine du 18 au 22 juillet
« Les espèces protégées »
Journée du 21 juillet
à l'aniserie du Vauroux



Le centre est ouvert de 7 h 30 à 19 h

Semaine du 25 au 29 juillet
« les miniatures »
Journée du 26 juillet
à la La serre aux papillons le matin
(La Queue Lez Yvelynes) et France miniature
l'après midi (Elancourt-Yvelynes)

Info et inscriptions dès maintenant

Au centre à Abbecourt ☎ 03 44 89 29 70

A la mairie d'Abbecourt ☎ 03 44 89 29 70

**Le prix de journée est calculé
suivant les revenus du foyer.**

Les autres jours, activités
manuelles sur le thème de la
semaine, chants, danses, jeux,
sports, etc



Info en bref... en bref...**Listes électorales**

Votre inscription peut se faire à tout moment à la mairie

Pensez-y dès maintenant,
n'attendez pas le 31 décembre

Pour vous inscrire, présenter :

- Une pièce d'identité
- Un justificatif de domicile

Les ordures ménagères

pas de ramassage le
Jeudi 14 juillet

Sortez vos poubelles le
dimanche 17 juillet au soir

Ramassage lundi 18 juillet
qu'on se le dise...

**Carte d'identité,
Passeport**

Votre attention !

TOUTE DEMANDE doit être faite en mairie **AU MOINS UN MOIS** avant la date de votre départ, sinon vous ne pourrez pas obtenir vos pièces à temps.

et n'oubliez pas !...

- le demandeur doit être présent (empreinte, signature),
- de présenter le livret de famille,
- un justificatif de domicile,
- 2 photos d'identité prises de face (fond neutre et non numérique)
- l'ancienne pièce objet de la demande
- Pour le passeport deux timbres fiscaux de 30 €
- une attestation d'hébergement pour les majeurs qui résident en famille.

Hommage aux pompiers de l'Oise

Le Commandant Guesnet, Officier de sapeur pompier de l'Oise du XX^{ème} siècle a créé l'Œuvre des Pupilles des Orphelins de Sapeurs Pompiers.

Afin de lui rendre hommage et d'honorer l'ensemble des sapeurs pompiers un livre d'histoire a été réalisé et édité.

Les auteurs ont abandonné leurs droits d'auteurs au bénéfice de l'Association des Orphelins de Sapeurs pompiers.

Ce livre est diffusé par l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de l'Oise au prix de 25 €.

Info et souscription auprès de :

UDSPO Maison du sapeur pompier - 60200 Compiègne
2 avenue Bury St Edmunds - Tél 03 44 06 21 00

A noter...

Nouveau à St Sulpice

Jess COIFFURE

Coiffeuse à domicile
du lundi au samedi

Tél. 03 44 46 62 67

Port. 06 23 79 80 97 198

La page des jeux détente

Qui suis-je ?



Le jeu consiste à répondre oui ou non aux questions simples suivantes:

OUI

NON

Je brûle dans mon jardin tout ce qui peut brûler

Et si ça ne brûle pas, je vais déposer ces débris dans un bois ou un champ.

Il est tard, je baisse le volume de ma sono.

Dimanche, 14 heures, je tonds ma pelouse.

Si vous avez trois NON, allez à la page suivante, dans le cas contraire vous êtes, sans doute :

- Un homo sapiens
- Un personnage non recommandable
- Un très mauvais voisin
- Ou vous ne connaissez pas les règles de votre village et dans ce cas il est bon de vous les rappeler

Les feux polluants ou dérangeant le voisinage sont interdits dans les zones habitées

Un POINT PROPRE est ouvert, sur la route d'ABBECOURT, pour recevoir tous les matériaux et produits hors d'usage. (c'est gratuit)

La propreté des abords de votre propriété est de votre responsabilité

Les bruits de moteur (tondeuse, bétonnière, tronçonneuse, etc....) ne sont autorisés que :

- Jours ouvrables : 8h30 à 12h et 14h30 à 19h30
- Samedi : 9h à 12h et 15h à 19 h.
- Dimanches et jours fériés : 10h à 12h.

Tous ces arrêtés ou lois sont à disposition en mairie et il faut savoir que toute infraction est justifiable d'amendes et éventuellement de poursuites judiciaires.

Le Comité Communal des Fêtes

Le 3 septembre à 21 h départ du défilé de la gare au son de la fanfare avec les lampions pour les enfants et les torches, pour les grands, jusqu'aux salles des fêtes....

Grand feu d'artifice tiré sur le terrain de foot... oh la belle bleue... la belle jaune...

Et tous ensemble nous partagerons le pot de l'amitié.

L'arbre de Noël des enfants des écoles c'est le

samedi 17 décembre

NORELINE fêtera NOEL avec vous et ses amis, aux senteurs de la forêt et de Noël.

Puis le goûter... et les surprises.

Bonnes vacances et à bientôt

Le Comité Communal des Fêtes.

L'agriculture à Saint Sulpice

Recensement agricole 2000 derniers chiffres connus.

Le territoire agricole de Saint Sulpice fait parti de la région agricole du Pays de Bray.

La surface totale de la commune est de 888 ha dont 622 ha en superficie agricole.

Nbre d'exploitations	2000	1988	1979
	7	18	19

Taille moyenne (ha) des exploitations	2000	1988	1979
	79	32	32

Superficie agricole utilisée moyenne en ha (SAU)

Superficie agricole (ha)	2000	1988	1979
Terres labourables	364	370	362
Dont céréales	208	268	208
Fourragère principale	258	269	385
Blé tendre	161	136	126
Orge et escourgeon	42	59	64
Pois protéagineux	31	-	-

Cheptel (têtes)	2000	1988	1979
Total bovins	456	516	716
Vaches laitières	132	168	271

Moyens de production	2000	1988	1979
Tracteurs	18	24	28

	18	24	28
--	----	----	----

Population	2000	1988	1979
Chefs et coexploitants à temps complet	7	12	12
Pop. familiale active sur les exploitations	10	27	37

	7	12	12
--	---	----	----

	10	27	37
--	----	----	----

Divers	2000	1988	1979
Mais fourrage/ensilage	62	52	82

	62	52	82
--	----	----	----

Si la productivité croît légèrement, le nombre d'exploitations à la baisse est accompagné d'une forte diminution du nombre d'actifs familiaux.

La production en céréales de la commune est orientée surtout vers le blé tendre en revanche la spécialisation élevage régresse.

Le permis probatoire



Exemples de perte de points :

- **2 points** accélération de l'allure d'un véhicule sur le point d'être dépassé, utilisation d'un téléphone tenu en main
- **3 points** circulation sans motif sur la partie gauche de la chaussée, non respect des distances de sécurité entre deux véhicules, non port de la ceinture de sécurité par le conducteur.
- **4 points** non respect de l'arrêt imposé par le panneau « stop » ou par le feu rouge fixe ou clignotant.
- **6 points** conduite en état d'ivresse manifeste ou après consommation de stupéfiants, refus de se soumettre aux tests de dépistage d'alcoolémie ou de stupéfiants, gêne ou entrave à la circulation

Applicable depuis le 1^{er} mars 2004 il ne comporte plus que 6 points. Il vous faudra faire preuve d'une conduite irréprochable pendant la durée de la période probatoire (2 ou 3 ans) pour porter votre capital à 12 points. **Attention** à ne perdre aucun point pendant cette période, sinon votre capital demeurera celui qui vous reste après le retrait de points.

Vous pourrez, bien sûr, regagner des points en suivant un stage de sensibilisation. Ce stage sera même obligatoire dans le cas d'une perte de 3 points ou plus. Mais, il ne vous sera d'aucune utilité si vous perdez vos 6 points en une seule ou plusieurs fois car votre permis sera alors invalidé et vous ne pourrez plus conduire pendant 6 mois ou 1 an.

Donc, à l'approche des grands départs d'été, la prudence est de rigueur.

Petit conseil pour un trajet sans encombre

Lors des pauses (10 à 20 mn toutes les 2 heures), si vous vous sentez somnolent, fermez les yeux et, si le sommeil vient, prenez le temps de dormir.

Si vous avez peur de ne pas vous réveiller à temps ou d'être « embrumé » par ce court sommeil, vous pouvez prendre deux cafés filtre juste avant de vous assoupir. En effet, il faut 15 à 20 mn pour que la caféine agisse ; l'absorption de café ne gênera donc pas votre endormissement et facilitera votre réveil. Si votre état physique vous interdit la caféine, attendez 30 minutes après la sieste avant de reprendre la route.

Bonne route !

Pesticides : attention danger !

Le savez-vous ?

La France en est le plus gros consommateur en Europe, le deuxième au monde derrière les Etats-Unis ?

Les pesticides ne tuent pas que les « mauvaises herbes » et les insectes considérés comme « nuisibles », mais aussi sauterelles, grillons, scarabées, abeilles, papillons, et tous ceux qui les mangent : batraciens, hérissons, passereaux, rapaces ? Les oiseaux des zones agricoles comme l'alouette des champs, les hirondelles ou la perdrix grise sont en déclin.

Les pesticides et les monocultures qui reposent sur ces produits sont les premières causes de disparition des espèces en France.

S'accumulant dans les sols, les substances chimiques en font disparaître les vers de terre et les fourmis, agents de la fertilité même de la terre.

L'eau n'est pas épargnée : présence de pesticide détectée dans 75 % des points de mesure de la qualité des eaux de surface et 57 % des eaux souterraines. Cette surconsommation n'est pas sans conséquences sur la santé humaine. De nombreuses études font le lien entre les pesticides et des malformations à la naissance, une baisse de la fécondité et la fréquence inhabituelle de certains cancers.



La Commission européenne estime que 53 % des fruits, légumes et céréales consommés en France contiennent des résidus de pesticides, alors que la moyenne européenne est de 38 %. Ces résidus, pour la plupart inférieurs aux normes légales, représenteraient un danger pour notre santé.

Depuis le 1^{er} janvier 2005 les subventions de la PAC sont conditionnées au respect, par les agriculteurs, des normes européennes en matière d'environnement.

En attendant des jours meilleurs pour la nature, **Jardiniers** ne vous laissez pas séduire par les campagnes publicitaires pour des produits miracles qui n'ont pas tous des vertus écologiques.

A observer dans nos campagnes : le Faucon crécerelle



Petit rapace de la taille d'un pigeon, le faucon crécerelle est l'oiseau de proie le plus courant, et c'est celui qui apparaît le plus souvent dans les zones habitées.

Le faucon crécerelle se distingue de l'épervier par ses ailes plus pointues et sa poitrine mouchetée et non striée.



Avec la buse, le faucon crécerelle est le rapace diurne le plus commun en Europe et le seul qui niche jusque dans le centre des très grandes villes dans une grande variété de sites, y compris les toits de bâtiments et les cavités des arbres.

Il est facile à reconnaître grâce à son habitude de voler sur place pour repérer ses proies.

On le voit aussi planer, les ailes immobiles, face au vent. Le vol sur place lui permet d'examiner rapidement de vastes étendues de terrain.

***Nid** : le faucon crécerelle ne fait pas de nid, il pond dans un arbre creux, un trou de muraille, de falaise, dans un clocher, dans un vieux nid de pie ou de corbeau. Il peut aussi nicher sur la corniche d'un immeuble.*



Cette technique de « vol sur place » est typique de l'espèce. Le faucon plane haut dans le ciel, presque immobile au-dessus de sa proie insouciante, puis il plonge en piqué sur la proie repérée. Le faucon crécerelle se sent autant chez lui à la campagne que dans un environnement urbain, mais il préfère cependant chasser à découvert ; c'est la raison pour laquelle il visite moins fréquemment les jardins que l'épervier d'Europe, son proche parent. Plus rarement, un couple de faucons crécerelle peut s'établir dans un grand jardin ou sur un terrain étendu qui lui permet de chasser.

Il se nourrit surtout de rongeurs (campagnols), de gros insectes, de lézards, de grenouilles et de lombrics, mais capture aussi des petits passereaux par surprise.

Les médecins de garde



Dr Baralle	84, route nationale à Saint Geneviève	03 44 08 91 15
Dr Bokombé	38, route Nationale à Warluis	03 44 89 21 79
Dr Chamard	2, rue du Maréchal Joffre à Berthecourt	03 44 03 20 33
Dr Delacourt	47, rue de Paris à Noailles	03 44 03 58 58
Dr Deslandes	10, place du Marché à Noailles	03 44 03 35 72
Dr Guiloineau	1, rue de Marguerie à Hermes	03 44 07 50 45
Dr Pezé	12bis, rue de Calais à Noailles	03 44 03 37 31
Dr Postel	5, place de l'Hôtel de Ville à Noailles	03 44 07 45 45
Dr Saint Marc	49, rue de Paris à Noailles	03 44 03 30 09
Dr Saurel	70, route Nationale à Sainte Geneviève	03 44 08 60 13
Dr Verhoeff	14, rue de Noailles à Cauvigny	03 44 03 39 29

Juillet Dim 03 Dr Pezé
Dim 10 Dr Saurel
Jeu 14 Dr St Marc
Dim 17 Dr Postel
Dim 24 Dr Verhoeff
Dim 31 Dr Chamard

Août Dim 07 Dr Bokombé
Dim 14 Dr Baralle
Lun 15 Dr Baralle
Dim 21 Dr Saurel
Dim 28 Dr Deslandes

Septembre Dim 04 Dr Guiloineau
Dim 11 Dr Postel
Dim 18 Dr Pezé
Dim 25 Dr Saint Marc

Octobre Dim 02 Dr Delacourt
Dim 09 Dr Verhoeff
Dim 16 Dr Baralle
Dim 23 Dr Bokombé
Dim 30 Dr Chamard

Novembre Lun 1^{er} Dr Delacourt
Dim 06 Dr Deslandes
Ven 11 Dr Guiloineau
Dim 13 Dr Saint Marc
Dim 20 Dr Postel
Dim 27 Dr Pezé

Décembre Dim 04 Dr Saurel
Dim 11 Dr Verhoeff
Dim 18 Dr Baralle
Dim 25 Dr Deslandes

Janvier Dim 1^{er} Dr Delacourt

Les pharmaciens

02 juillet au 09 juillet
 • 09 juillet 19 h au 11 juillet 9 h
 • 11 juillet 9 h au 15 juillet 9 h
 • 15 juillet 9 h au 16 juillet 19 h
 16 juillet au 23 juillet
 23 juillet au 30 juillet
 30 juillet au 06 août
 06 août au 13 août
 13 août au 20 août
 20 août au 27 août
 27 août au 03 septembre
 03 septembre au 10 septembre
 10 septembre au 17 septembre
 • 17 sept au 19
 • 20 sept au 24 sept
 24 sept au 01 octobre
 01 octobre au 08 octobre
 08 octobre au 15 octobre
 15 octobre au 22 octobre
 22 octobre au 29 octobre
 29 octobre au 05 novembre
 05 novembre au 12 novembre
 12 novembre au 19 novembre
 19 novembre au 26 novembre
 • 26 nov au 28 nov
 • 29 nov au 3 déc
 03 décembre au 10 décembre
 10 décembre au 17 décembre
 • 17 déc au 19 déc
 • 19 déc au 24 déc
 24 décembre au 31 décembre
 31 décembre au 7 janvier

Service de garde du samedi 19 h au samedi suivant 19 h (sauf précisions)

Abiteboul à Bresles	03 44 07 90 10
Spire à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
Guillotini à Noailles	03 44 03 30 11
Spire à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
St Georges à Uilly St Georges	03 44 27 56 81
Florange-Sarmiento à Mouy	03 44 56 50 14
Obin à Balabry sur Therain	03 44 26 43 23
Descampeaux à Hermes	03 44 07 50 26
Vermont à Mouy	03 44 56 50 10
Lefebvre à Bailleul sur Thér	03 44 03 27 27
Pharmacie de Cires les Mello	03 44 56 40 98
Dupuis à Bury	03 44 56 52 55
Gasse à Warluis	03 44 89 27 38
Guillotini à Noailles	03 44 03 30 11
Spire à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
Truptil à Bresles	03 44 07 90 05
Abiteboul à Bresles	03 44 07 90 10
Vermont à Mouy	03 44 56 50 10
Lefebvre à Bailleul sur Thér	03 44 03 27 27
Florange-Sarmiento à Mouy	03 44 56 50 14
Descampeaux à Hermes	03 44 07 50 26
Dupuis à Bury	03 44 56 52 55
St Georges à Uilly St Georges	03 44 27 56 81
Obin à Balabry sur Therain	03 44 26 43 23
Spire à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
Guillotini à Noailles	03 44 03 30 11
Truptil à Bresles	03 44 07 90 05
Gasse à Warluis	03 44 89 27 38
Guillotini à Noailles	03 44 03 30 11
Spire à Sainte Geneviève	03 44 08 60 05
Pharmacie de Cires les Mello	03 44 56 40 98
Lefebvre à Bailleul sur Thér	03 44 03 27 27

**Triez
Régulièrement votre
pharmacie**

et

**Rapportez les médi-
caments périmés
ou inutilisés chez
votre pharmacien.**



Attention !

- Il y a 4 semaines partagées entre la pharmacie Spire et la pharmacie Guillotini.

assistance

LA CROIX D'OR

DE L'OISE

Association loi 1901
Reconnue d'utilité publiqueAIDE ET ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES
EN DIFFICULTÉ AVEC L'ALCOOL
INFORMATION À LA FAMILLE

Bientôt les vacances mais Alcool Assistance « la Croix d'Or » sera malgré tout à votre écoute si vous ou un des vôtres souffrez de la maladie alcoolique.

Les réunions générales auront lieu salle des Acacias à Noailles le 18 juin, le 30 juillet, le 27 août, le 24 septembre, le 29 octobre, le 26 novembre et le 17 décembre, toutes ces réunions auront lieu à 20 h 30.

Les groupes de paroles femmes et entourage auront lieu 40 rue de Paris le 10 juin, le 10 juillet, le 9 septembre, le 14 octobre, le 18 novembre et le 9 décembre à 20 h 30.

Il n'y aura pas de réunions des groupes de paroles en août.

Les responsables des divers groupes vous attendent.

Daniel MORELLE : 03.44.81.18.78
Marie Françoise BARALLE : 03.44.08.95.96
Anne Marie MARCQ : 03.44.07.56.46



Le samedi 30 avril 2005, a eu lieu la remise des maillots pour les débutants et les benjamins du Football Club de Saint-Sulpice.

A cette occasion, les enfants de l'école de football étaient tous réunis avec leurs parents.

Les débutants ont reçu un jeu de maillots sponsorisés par Formule Club, ainsi qu'un sac de sport et un sweat-shirt offert par les Transports PETIGNY de Tillé.

Quant aux benjamins, le jeu de maillots qui leur a été remis, a été gracieusement offert par la société ERG Hydraulique de Villeneuve les Sablons.

Après avoir immortalisé ce moment avec leurs entraîneurs, heureux de porter les couleurs de leur club, les enfants ont rejoint les dirigeants et leurs parents, autour des gâteaux que ceux-ci avaient généreusement préparés.

L'ensemble du bureau directeur remercie vivement les sponsors ainsi que la presse qui était présente.

Le Football Club de Saint Sulpice recherche des joueurs catégories débutants à seniors, ainsi que des dirigeants

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le Président du Club Monsieur Loïc Carpentier au 06.18.81.55.13.

ASSOCIATION SPORTIVE

SAINT SULPICE JUDO - GYMNASTIQUE - TENNIS DE TABLE - Enfants & Adultes



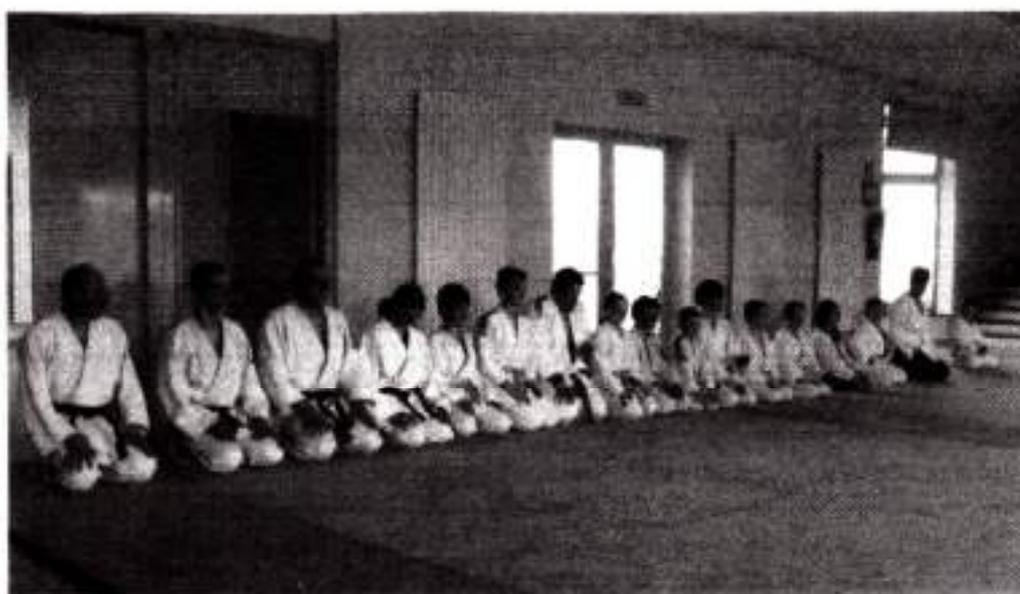
La saison 2004-2005 arrive à son terme. Elle fut couronnée par de nombreux succès, en particulier au Judo avec Samantha Dellavedova qui a représentée Saint Sulpice aux Championnats de l'Oise et de Picardie en se plaçant en troisième position. *Toutes nos félicitations*



Egalement : Cindy Dauchelle—Poussin : 1ère au challenge de l'ASSS
 Samuel Dumoulin—Junior : devenu arbitre officiel
 Jean-Michel GODARD—Senior : 1er au challenge des Entreprises de Picardie
 Philippe Gracy—Vétéran : 1er au challenge des Entreprises de Picardie

Je félicite particulièrement l'encadrement qui a obtenu des résultats dignes de leur assiduité et dévouement au Club (Michel, Samuel, Philippe, Jean-Michel et toute l'équipe).

Bravo également à tous les participants de la Gymnastique Adultes et Enfants, et merci à tout l'encadrement qui a su, comme chaque année, animer les sections avec dynamisme et sérieux. Du nouveau matériel leur sera proposé à la rentrée.



Palmarès des 10 meilleurs aux compétitions de judo durant la saison sportive

	NOM	PRENOM	CATEGORIE	VICTOIRES
1	DAUCHELLE	Cindy	Poussin	20
2	DELLAVEDOVA	Samantha	Minime	15
3	MASSON	Edwin	Coquille	13
4	MARTIS	Alexandre	Benjamin	12
5	ANDRES	Cyprien	Coquille	11
6	ESNAULT	yann	Coquille	11
7	DOLIGE	Benoit	Benjamin	10
8	GODART	Jean-Michel	Sénior	9
9	GODART	Marine	Benjamin	6
10	BERLEMONT	Florian	Benjamin	5

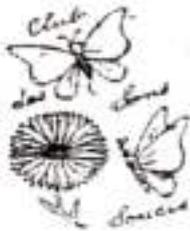
Je n'oublie pas non plus notre petite équipe du Tennis de Table, discrète mais toujours assidue aux entraînements et qui est montée sur le podium à la première place lors du tournoi annuel. Félicitations et Merci à tous.

Tous nos sportifs auront le plaisir de vous présenter leur travail lors de la soirée de clôture du 22 juin à 18 h 00. Bien vous y êtes tous invités.

Je tiens à nouveau à remercier l'ensemble des dirigeants de l'Association qui depuis plus de 20 ans oeuvrent avec moi, ce qui m'a permis de recevoir la médaille de Bronze de la Jeunesse et Sport des mains du Préfet de l'Oise en présence de notre Maire Marcel BRUNEL.

Bonnes vacances à tous et rendez-vous dès les premiers jours de septembre

Le Président
Alain Toussaint



CLUB DES SANS SOUCIS SAINT SULPICE OISE

Nous avons débuté l'année autour de la galette traditionnelle avec les vœux du Président.

Nous sommes également allés à une soirée théâtrale qui a été très appréciée de tous.

Lors d'une ballade à Paris, après un shopping aux Galeries Lafayette, nous sommes allés sur les « bateaux Mouches » et nous avons pu admirer les monuments illuminés.

Le 6 mars nous avons pu apprécier le repas que nous ont servi les membres du Comité d'Actions Sociales de la Mairie.

Plus tard, nous avons fait notre Assemblée Générale sous la Présidence de Monsieur FALEMPIN, Président Départemental des Aînés Ruraux de l'Oise au cours de laquelle, une médaille a été remise au Club pour ses 21 ans d'existence.

A cette occasion, Monsieur MENNECIER a reçu un diplôme en remerciement de sa présidence qui a été la plus longue au sein du Club.

Ce jour là nous avons eu le plaisir d'accueillir des nouvelles adhérentes Mesdames E. AUFRERE, N PRUVOT, C. RAYMOND.

Tous les membres du bureau ont été réélus à l'unanimité.

Nous avons également souhaité les anniversaires des adhérents du premier trimestre.

Au mois de mai, quelques uns sont allés visiter le Mont Saint Michel et Saint Malo avec une ballade sur la Rance jusqu'à Dinan. Nous avons eu un beau temps bien que frais et cette escapade a été fort agréable.

Le restant du groupe est resté à Saint Sulpice afin de pouvoir aller applaudir le concert vocal présenté par le groupe MELODY, la soirée cabaret « Nuit Etoilée » ainsi que le spectacle de la troupe « Les Petits Loups ».

En juin, nous fêterons les anniversaires des adhérents du 2ème trimestre.

Le Club des Sans Soucis sera en vacances le vendredi 1er Juillet et rouvrira ses portes le jeudi 1er septembre.

BONNES VACANCES A TOUS.

Le Président
Bernard GOURDIN

A découper et à déposer à la Mairie

BIENVENUE AUX NOUVEAUX HABITANTS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Famille :

Lieu ou Hameau :

Nombre d'adultes :

Nombre d'enfants :

1er enfant :	Age :
2ème enfant :	Age :
3ème enfant :	Age :
4ème enfant :	Age :
5ème enfant :	Age :

Date :

QUESTIONS, REMARQUES, SUGGESTIONS

(A découper ou recopier et à remettre à la Mairie)

Question(s), Remarque(s), Suggestions(s) :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Nom : (facultatif)

Toutes les questions, remarques, suggestions seront traitées par le Maire et son équipe.

Les réponses paraîtront dans le prochain bulletin.



Gravé en mars 1936 !..

**une œuvre d'art dans nos bois.
Quel âge a donc ce hêtre ?**